

ADHEREZ AUJOURD'HUI POUR
BENEFICIER DE TOUS NOS SERVICES

BULLETIN D'ADHESION 2020

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

GERANT / P.D.G. (*) (Nom et prénom) :

DATE DE NAISSANCE : / /

DATE DE CREATION :

ADRESSE :

TELEPHONE : **PORTABLE :**

CODE APE : **CODE IDCC DE BRANCHE :**

ADRESSE(S) E-MAIL :

Vous pouvez en indiquer plusieurs. Les informations sont envoyées par ce biais.

N° REGISTRE DU COMMERCE ou DES METIERS (*) :

N° SIRET :

N° SIREN :

Cochez en cas de :

Etablissements multiples : indiquer pour chacun leur SIRET+ SIREN+ adresses des établissements

Adhésions groupées (pour les sociétés mères ayant souscrit une adhésion pour le compte de ses filiales)

CAPITAL : €

NOMBRE DE SALARIES (nombre de contrats de travail au cours du mois de décembre 2018) :

CHIFFRE D'AFFAIRE 2019 :€

FORME JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE (*) :

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A LA COMPAGNIE

N° de POLICE :



DOCUMENTS A RENVoyer PAR COURRIER :

- ♦ EXTRAIT DE KBIS OU RC
- ♦ CHEQUE DE REGLEMENT
- ♦ ATTESTATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE RC

Cotisation déductible de vos charges dans le cadre des frais de gestion. D. Adm 4 C-429 n°2, 30/10/97.

DATE / CACHET DE L'ENTREPRISE

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE

L'adhésion est soumise à l'avis du conseil d'administration.

L'entreprise adhérente s'engage à signaler tout changement de sa situation à la FEP SUD EST.

L'adhésion se fait pour l'année civile, et est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Vous pouvez nous faire part de votre souhait de résilier votre adhésion en nous écrivant en RAR 1 mois avant le 1^{er} janvier de l'année où vous souhaitez résilier.

COTISATION 2020

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES 2019 : €.

VOTRE COTISATION EST CALCULEE A PARTIR DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES

DEUX CALCULS POSSIBLES EN FONCTION DE VOTRE CA

1	VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL HT (CA) EST INFERIEUR OU EGAL A 229 000 €
UNE COTISATION TOTALE POUR L'ANNEE	
Cotisation FEP SUD EST	290 €

2	VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES HT (CA) EST SUPERIEUR A 229 000 €	
A - COTISATION FIXE ⇒ 110 €	 €
B - COTISATION PROPORTIONNELLE		
⇒ CA annuel H.T. compris entre 229 000 € et 763 000 €		
CA [.....] x 0,115% →	 €.
.....		
⇒ CA annuel H.T. compris entre 763 001 € et 10 680 000 €		
CA [.....] x 0,108% →	 €.
.....		
⇒ CA annuel H.T. supérieur à 10 680 000 € (nous consulter)		
V/COTISATION POUR L'ANNEE 2020 (Total A + Total B) →	 €.
REGLEMENT		
A L'ANNEE	PAR SEMESTRE	
INTEGRALITE DU MONTANT 2020 CALCUL CI-DESSUS.	1er SEMESTRE 2020 (versé ce jour) - Cotisation FEPSE [1/2]€ ----- 2ème SEMESTRE (à verser avant le 30/06/2020) - Cotisation FEPSE [2/2]€	

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de la FEP SE.
 - Par virement bancaire sur le compte FEPSE
- IBAN : FR84 1336 9000 0400 3740 7991 J19 - BIC : BMMMFR2A**
- Possibilité d'un échelonnement en 6 fois par prélèvement bancaire